

Communiqué

EPAF s'offre au marché du tourisme !

Le conseil de surveillance de l'EPAF s'est réuni le 8 juin 2017 pour valider le rapport sur l'activité et les comptes 2016.

Rappelons qu'EPAF a monté un projet d'achat d'un Centre de vacances de Vendres pour moitié avec le Ministère de la Justice, avec le montage d'une Société Civile Immobilière (SCI) et par la suite d'une Société par Action Simplifiée (SAS) pour la gestion.

Le centre de vacances de Vendres (34) a ouvert à l'été 2016 et a suscité beaucoup d'engouement de sorte qu'il a affiché complet. Pourtant, le constat a été fait qu'en dehors de la période estivale, il existe une forte désaffection.

Dans ce cadre, et sans concertation avec les Fédérations, EPAF a décidé de proposer l'ouverture de réservations sur un site de vente en ligne pour la basse et moyenne saison. Rien que cela!

Voilà que des fonds publics financent aujourd'hui des séjours de vacances strictement privés, drôle de conception du tourisme social ministériel!

L'objectif n'est pas resté caché bien longtemps!

Pourtant, les fonds investis dans ce centre auraient été bien plus utiles ailleurs comme par exemple, réhabiliter les centres de vacances propriété d'EPAF qui ont bien besoin, ou remettre sur pieds les séjours linguistiques ou mieux, améliorer la prise en charge des frais d'acheminements des colons, autant de revendications portées par **FO FINANCES** depuis des années!

Encore une belle occasion ratée.

Faut-il rappeler que seule **FO FINANCES** s'était opposée au projet initial tout comme pour l'autonomisation des associations en 2006 ?

Paris, le 12 juin 2017